

Note d'information relative à l'offre de parts de catégorie B et C par Wilfried SC agréée comme ES.

Le présent document a été établi par **Wilfried SC agréée comme ES.**

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VERIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS.

La présente note d'information date du 03/09/2026.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les principaux risques, spécifiques à l'offre concernée et leur effet potentiel sur l'émetteur et les investisseurs sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur – opérationnels et commerciaux :	Les risques opérationnels et commerciaux suivants sont à prendre en compte : • Augmentation des prix des matières premières : Le prix des matières premières (papier, énergie) augmente de
---	--

	manière extrêmement rapide et sont difficiles à estimer. L'impact sur les coûts de production est important et devra être répercuté sur le prix du magazine. Néanmoins, ce risque est mitigé par une rationalisation des coûts fixes qui se concrétise par une réduction du nombre d'exemplaires produits et un meilleur investissement dans notre communication externe. Cela nous permettra de réduire les coûts en accroissant la marge sur la vente. • Un autre risque est l'inflation générale qui a marqué, par exemple, l'année 2023 par l'augmentation significative des salaires et des coûts patronaux par le mécanisme de l'indexation. Ce risque est mitigé par une motivation accrue de l'équipe de trouver des moyens de survie à long terme pour la coopérative et par une stratégie de gestion financière responsable. • Un autre risque est la difficulté à recruter de nouveaux abonnés. Pour pallier à ce risque nous mettons en place une campagne de recrutement qui se base sur les axes suivants : produire des articles pertinents qui reflètent adéquatement l'esprit et la qualité Wilfried ; contacter les journalistes et médias pour y trouver de l'écho ; incarner Wilfried dans des évènements, des débats et interventions journalistiques. • Un autre risque est la dépendance vis-à-vis des réseaux de distributions classiques : nous dépendons d'AMP, leader sur le marché et la vente des magazines et périodiques. Une difficulté pour nous est que nous ne pouvons réaliser des actions directes concernant la vente, le réassort, la distribution et la stratégie de diffusion de nos magazines au sein de leur réseau. Pour pallier à ce risque, nous continuons de développer notre réseau de points de vente indépendants, notamment les librairies indépendantes, les magasins bio, les cafés littéraires et autres commerces locaux. Nous avons actuellement 65 points de vente indépendants, avec lesquels nous sommes en contact direct et développons des relations de confiance. Nous avons une parfaite maîtrise des quantités vendues par magasin et nous entretenons de bons rapports avec les commerçants.
Risques propres à l'émetteur – liés aux subventions :	Nous demandons chaque année le subside accordé pour l'Aide à la presse écrite périodique. Un risque est la perte de ce subside. Par ailleurs, le changement récent de gouvernement fragilise l'octroi du subside. Ce dernier est assuré pour l'année 2026, mais ne l'est plus après cette date. Toutefois, compte tenu de la prolongation probable de nos reconnaissances pour encore deux ans, la situation est en bonne voie, sous réserve de l'adoption du

	décret en projet par le Parlement. Par ailleurs, Wilfried est un des médias fondateurs du collectif KIOSQUE. Il s'agit d'un collectif pluriel de médias belges, francophones et libres, fondé au printemps 2022 autour de valeurs et de réalités communes. KIOSQUE est composé de sept titres : Alter Echos, axelle, Imagine, Le Ligueur, Médor, Tchak! et Wilfried. Kiosque a l'ambition de porter la voix de nos médias auprès du monde politique et dégager des scénarios économiques visant à préserver la liberté et la diversité de la presse, enrichir le débat démocratique, fortifier et restaurer la confiance qui lie citoyens, citoyennes et journalisme. Wilfried bénéficie également d'une aide de Brusoc (prêt d'un montant total de 80.000 euros), sous forme d'un prêt bullet. Enfin, nous sommes en train de créer une ASBL pour Wilfried, afin de pouvoir faire appel à plusieurs subsides auxquels nous n'avions pas accès en tant que coopérative. Cette ASBL vise notamment à trouver des subsides pour financer nos événements et nos magazines hors-séries.
Risques propres à l'émetteur – gouvernance :	Un des risques liés à l'équipe non-rédactionnelle est le turnover important en son sein. Ces dernières années, les profils se sont succédés ayant parfois entraîné une perte dans la transmission des connaissances et des outils. La manière de mitiger ce risque est passée par l'amélioration et l'automatisation de nos outils de gestion pour les rendre plus professionnels et plus robustes face au changement. Les deux profils travaillant pour le pôle non éditorial sont formés à ces outils. En cas de départ de l'un, l'autre peut continuer à mener les affaires courantes le temps du recrutement d'un nouveau profil. Par ailleurs, l'équipe de Wilfried travaille à décrire ses besoins en matière de ressources humaines de manière plus fine, afin de recruter les profils les plus adéquats vis-à-vis des tâches à effectuer. Une attention plus spécifique est également portée à la transmission de la connaissance en cas de changement.
Autres risques :	Les investisseur.euse.s peuvent rencontrer des difficultés à récupérer rapidement le montant investi, compte tenu de la valeur actuellement négative des parts. Afin de mitiger ce risque, un rapport de continuité a été établi. Celui-ci présente différentes mesures destinées à contribuer au redressement de la situation actuelle. Ces mesures ont fait l'objet d'une évaluation budgétaire et leurs effets attendus ont été projetés sur un horizon de trois ans, avec pour objectif de permettre un retour progressif à l'équilibre.

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue du Trône 91, 1050 Ixelles
1.2 Forme juridique	Société coopérative agréée comme entreprise sociale.
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	0676 776 324
1.4 Site internet	www.wilfriedmag.be
2. Activités de l'émetteur	L'article 3 : Objet des statuts de la coopérative énonce : « La société a pour objet (...) la publication et promotion d'une revue journalistique sur les enjeux de société en Belgique et dans le monde. »
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur et hauteur (en pourcentage du capital)	Brusoc (13%) Nicolas Janssens (12%) Tanguy Dethier (5%) Marielle Demilie (9%)
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires	Aucune opération n'a été conclue entre Wilfried SCRL et les personnes physiques listées au point 3 ou des personnes morales dont ils seraient à titre individuel ou conjointement actionnaires majoritaires. Wilfried SCRL a cependant conclu une opération avec Brusoc, sous la forme d'un prêt bullet (66.000€).
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur	- François BRABANT - Quentin JARDON - Laurent HANSEEUW - Thomas-Pierre GERARD - Marielle DEMILIE - Gilles DOUTRELEPONT - Margaux DANDROY
5.2 Identité des membres du comité de direction	François Brabant (Rédacteur en chef)
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière	François Brabant
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable	Les mandats d'administrateurs ou de délégué à la gestion journalière sont exécutés à titre gratuit au sein de la coopérative Wilfried.

et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse	Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes	Il n'y a pas de commissaire aux comptes nommé.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices	Voir annexes de la présente note. Les présents comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.
2. Fonds de roulement net	Le Fonds de roulement net de l'entreprise est de -59.938 € Selon notre bilan au 31/12/2025 : Actifs immobilisés = 5.344,54 € Capitaux propres = -109.489,46 € Dettes à long terme = 40.745,85 € Capitaux propres + dette long terme - actifs immobilisés = Fonds de roulement net = -109.489,46 € + 40.745,85 € - 5.344,54 € = -74.088 € Ce fond de roulement est suffisant pour nos activités, mais l'analyse de notre fond de trésorerie montre le fait qu'il y a une béance entre le cycle de sortie (production du magazine) et de rentrée (vente du magazine) allant jusqu'à trois mois de décalage. C'est ce décalage qui peut poser des problèmes dans la durée.

3.1 Capitaux propres	Au 30/06/2026, nous avons -140.769 € en capitaux propres et un bilan total de 146.517 €. Le ratio de solvabilité au 30/06/2026 est de -0,96.
3.2 Endettement	Au 30/06/2026 nous avons des dettes à plus d'un an élevées à hauteur de 40.746 €. Il s'agit d'un emprunt contracté auprès de Brusoc. Nous avons des dettes à maximum un an élevées à 121.055 €.
3.3 Date prévue du break-even.	Il est prévu que le break even soit atteint en 2027.
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale	Aux alentours de 2030-2031.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note	Il n'y a pas de changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre	Il n'y a pas de montant minimal.
2.1 Destinataire de l'offre	Personnes souhaitant rejoindre la coopérative (citoyen.nes sympathisant.es, investisseur.ses, etc.) sur le territoire belge.
2.2 Montant minimal de souscription par investisseur	- part B (investisseur.se) : 1000 euros - part C (citoyen.ne) : 100 euros Les parts A (fondateurices) et les parts S (sympathisant.es) ne font pas partie du présent appel public à l'épargne.
2.3 Montant maximal de souscription par investisseur	Il n'y a pas de montant maximal de souscription par investisseur.
2.4 Droit de vote attaché aux parts	Chaque coopérateur dispose d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient (article 26.4)
3. Prix total des instruments de placement offerts	500.000 €
4.1 Date d'ouverture de l'offre	03/09/2026
4.2 Date de clôture de l'offre	02/09/2027

3.3 Date d'émission des instruments de placement	
5. Modalités de composition du Conseil d'administration	La société est administrée par un organe d'administration composé de trois membres au moins, coopérateurices ou non, nommés par l'assemblée générale. Les coopérateurices de catégorie A doivent toujours élire 51 % ou plus des administrateurices. Au moins trois administrateurs sont élus à majorité simple par les coopérateurices « FONDATEURICES » ou assimilés pour autant qu'ils soient toujours actionnaires de cette classe A. A partir du moment où il en existe, au moins un.e administrateurice est élu.e à majorité simple par les coopérateurices de type B. A partir du moment où il en existe, au moins un.e administrateurice est élu.e à majorité simple par les coopérateurices de type C. Le nombre d'administrateurices peut être revu à la hausse sur base de décision à la majorité simple des actionnaires au sein de chaque classe. La durée du mandat des administrateurices est de quatre ans. Les mandats des administrateurices sont révocables en tout temps par l'assemblée générale. Aucun mandat ou responsabilité politique n'est autorisé pour les administrateurices. Si durant l'exercice d'un mandat (quatre ans), un.e administrateurice contrevenait aux dispositions de cet article, il ou elle serait réputé.e démissionnaire. Son remplacement se fera selon le principe de vacances. Si l'administrateurice est une personne morale, celle-ci doit désigner un.e représentant.e permanent.e chargé.e de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Ce représentant.e est soumis.e aux mêmes conditions et encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. La personne morale ne peut révoquer son ou sa représentant.e qu'en

	désignant simultanément son ou sa successeur.e (voir Statuts ; Chapitre IV : Administration et surveillance)
5. Frais à charge de l'investisseur	Il n'y a aucun frais à charge de l'investisseurice pour l'acquisition d'une action (part de coopérative) de <i>Wilfried</i> .
6. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des dernier.es candidat.es souscripteurices.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis	Publications d'éditions du magazine <i>Wilfried</i> .
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser	Pour le parutions à venir, la production d'un magazine coûtera 33.000 €, partagés entre : 1. La production : 15.000 € 2. L'impression : 14.000 € 3. La promotion : 4.000 € Le magazine est produit cinq fois par an, pour un montant total de 165.000 €. Le projet doit aussi prendre en compte les coûts indirects de production (frais de bureau, frais IT, comptables, etc.) et les frais de support pour environ 120.000 € par an, portant le total à 285.000 €.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Nous finançons la production des magazines avec : 1. La vente des magazines (par abonnement ou en points de vente) 2. Les subsides d'aide à la presse octroyés par la FWB 3. Les revenus publicitaires 4. Les autres aides et subventions (Lotterie nationale, partenariats, etc.) 5. Prêt bullet de Brusoc
4. Pour plus d'information veuillez consulter le plan financier disponible ici : toutes les informations supplémentaires peuvent être demandées à l'adresse admin@wilfriedmag.be .	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement	Les parts sociales de catégorie B « Investisseur.se » à 1.000 € et C « citoyen.e » à 100 €. Les parts de catégorie A « fondatrice » ne font pas partie de la présente offre.
2.1 Devise des instruments de placement	Euros.
2.2 Dénomination des instruments de placement	Cfr point 1.
2.3 Valeur de souscription des instruments de placement	Parts de catégorie B = 1.000 € Parts de catégorie C= 100 €
2.4 Valeur comptable de la part au 30/06/2026	La valeur des parts de catégorie B (-207,74 €) et C (-20,77€) est négative.
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre	Le remboursement éventuel des parts se fera au prix de la valeur comptable
2.6 Plus-value	Les éventuelles plus-values sont permises par les statuts, mais limitées à maximum le double de la valeur nominale (art. 12.5).
3. Modalités de remboursement	Un.e coopérateurice peut démissionner ou demander le retrait d'une partie de ses parts durant les six premiers mois de l'exercice social. Cette demande peut toutefois être refusée si elle risque de fragiliser la coopérative, notamment en mettant en danger sa trésorerie, son capital ou son fonctionnement. En cas de démission, les parts sont remboursées sur la base de leur valeur au moment du départ, calculée à partir des comptes de l'exercice concerné. Le remboursement peut être adapté ou reporté si la situation financière de la coopérative ne permet pas de le faire immédiatement.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Dernier rang.
5. Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement	Le transfert des actions est soumis à certaines conditions et n'est donc pas totalement libre. Les actions A ne peuvent être cédées à un.e autre coopérateurice ou à un tiers qu'avec l'accord d'au moins deux tiers des détenteurs d'actions A. Les actions C peuvent être cédées à un tiers avec l'accord préalable du conseil

	d'administration, tandis que les actions B ne peuvent être transférées qu'à une personne préalablement agréée comme coopératrice de cette catégorie. Par ailleurs, les actions ne peuvent pas être mises en gage. En cas de décès, de faillite ou de toute autre situation similaire, les actions ne sont pas automatiquement transférées aux héritiers ou ayants droit : ceux-ci doivent être admis.e comme coopérateurs pour pouvoir les conserver. À défaut, ils ou elles peuvent demander le remboursement de la valeur des actions selon les règles prévues par les statuts.
7. Politique de dividende	Les dividendes sont plafonnés à 6 % par arrêté royal.
8. Date de la distribution du dividende	Dans le mois suivant l'assemblée générale validant les comptes de l'exercice social.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité	Un précompte mobilier de 30% est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent toutefois déduire le précompte mobilier retenu sur les dividendes pour un montant maximum de 833€ de dividendes (exercice 2027, revenus 2026) par le biais de leur déclaration d'impôt. Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249,9€ de précompte mobilier retenu (833€ de dividende x 30%)
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à l'équipe administrative de la coopérative via l'adresse courriel : admin@wilfriedmag.be . Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).
Droit applicable au produit financier	La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge.
Autres	Compte bancaire : Site internet : https://www.wilfriedmag.be/ Email : admin@wilfriedmag.be

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **WILFRIED**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue de la Science N° : 41 Boîte :
Code postal : 1040 Commune : Etterbeek
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0676.776.324

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

09-02-2024

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en

EURO

 approuvés par l'assemblée générale du

22-06-2026
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MAROY ALEXIS

Administrateur		
Avenue Michel-Ange 66 003		
1000 Bruxelles		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur

CLEDA ETIENNE

Administrateur		
Rue Bel Horizon 8		
5000 Namur		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat : 2025-05-13	Administrateur

BRABANT FRANCOIS

RUE CHARLES WEROTTE 59 0000		
5000 Namur		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur délégué

KALAI INES

Administrateur		
Avenue Van Volxem 302 40		
1190 Forest		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur

HANSEEUW LAURENT

Administrateur		
Rue des Atrébates 104		
1040 Etterbeek		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur

GUISSET MONIQUE

Administrateur		
Au Passou 22 1		
4053 Embourg		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur

JARDON QUENTIN

AVENUE DE LA COURONNE 247 2		
1050 Ixelles		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur

GERARD THOMAS-PIERRE

Rue dans les Prés 3		
5380 Fernelmont		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2025-05-13	Fin de mandat :	Administrateur

BLACKMAN VICTORIA

Administrateur
Rue du Vivier 17
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
NEOFIN BELGIUM 0466947013 Place Paule Heupgen 7 4/1 7000 Mons BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : MIGUEL ACEBES Expert-Comptable Rue de l'école 5 1780 Wemmel BELGIQUE	50252969 10170448	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>5.344,54</u>	<u>6.783,04</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	3.077,81	4.173,81
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	2.241,73	2.584,23
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.241,73	2.584,23
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	25	25
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>182.053,89</u>	<u>236.359,41</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	14.343	17.679
Stocks		30/36	14.343	17.679
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	91.318,3	180.514,15
Créances commerciales		40	91.073,82	160.034,91
Autres créances		41	244,48	20.479,24
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	76.392,59	38.166,26
Comptes de régularisation		490/1		0
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	187.398,43	243.142,45

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
10/15	<u>-109.489,46</u>	<u>-106.271,4</u>
10/11	539.300	487.500
110	514.800	463.000
111	24.500	24.500
12		
13	500	500
130/1	500	500
1311	500	500
1312		
1313		
1319		
132		
133		
14	-649.289,46	-594.271,4
15		
19		
16		
160/5		
160		
161		
162		
163		
164/5		
168		

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Apport

Disponible

Indisponible

Plus-values de réévaluation

Réserves

Réserves indisponibles

Réserves statutairement indisponibles

Acquisition d'actions propres

Soutien financier

Autres

Réserves immunisées

Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e)

(+)/(-)

Subsides en capital

Avance aux associés sur la répartition de l'actif net

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Provisions pour risques et charges

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations et gros entretien

Obligations environnementales

Autres risques et charges

Impôts différés

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
17/49	296.887,89	349.413,85
17	40.745,85	53.116,23
170/4	0	0
172/3	0	0
174/0		
175		
176		
178/9	40.745,85	53.116,23
42/48	137.054,14	179.161,17
42	16.161,83	15.504,26
43		
430/8		
439		
44	85.311,36	134.395,36
440/4	85.311,36	134.395,36
441		
46		0
45	35.115,27	28.795,87
450/3	9.409,78	10.820,54
454/9	25.705,49	17.975,33
47/48	465,68	465,68
492/3	119.087,9	117.136,45
10/49	187.398,43	243.142,45

DETTES

Dettes à plus d'un an

- Dettes financières
 - Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Dettes à un an au plus

- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- Dettes financières
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

COMPTE DE RÉSULTATS

Produits et charges d'exploitation

Marge brute	(+)/(-)	9900	134.095,98	141.154,9
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	0	5.713,45
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	183.496,48	183.923,39
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.438,5	1.438,5
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4	2.364	0
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	501,73	1.824,14
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	0	6.089,47

Bénéfice (Perte) d'exploitation

Produits financiers

Produits financiers récurrents		75/76B	0,01	0
Dont: subsides en capital et en intérêts		75	0,01	0
Produits financiers non récurrents		753		
		76B		

Charges financières

Charges financières récurrentes		65/66B	1.313,34	4.580,24
Charges financières non récurrentes		65	1.313,34	3.306,51
		66B	0	1.273,73

Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts

Prélèvement sur les impôts différés

Transfert aux impôts différés

Impôts sur le résultat

Bénéfice (Perte) de l'exercice

Prélèvement sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

	(+)/(-)	9905	-55.018,06	-56.495,04
--	---------	------	------------	------------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-649.289,46	-594.271,4
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-55.018,06	-56.495,04
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-594.271,4	-537.776,36
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		0
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	-649.289,46	-594.271,4
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	37.640
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	37.640	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	33.466,19
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	1.096	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	34.562,19	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	<u>3.077,81</u>	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	3.878,72
8169		
8179		
(+)/(-) 8189		
8199	3.878,72	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
(+)/(-) 8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	1.294,49
8279	342,5	
8289		
8299		
8309		
(+)/(-) 8319		
8329	1.636,99	
(22/27)	2.241,73	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre
- Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	525
8365		
8375		
(+)/(-) 8385		
(+)/(-) 8386		
8395	525	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	500
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)/(-) 8515		
8525	500	
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
(28)	25	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

PRINCIPE

Les règles d'évaluation sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

Aux fins d'un rendu fidèle, il n'y aura aucune dérogation aux règles de valorisation précitées.

Le compte de résultat n'est pas notablement influencé par des produits et des charges imputables à une quelconque autre année comptable.

Les chiffres des années comptables consécutives sont comparables.

REGLES PARTICULIERES

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : Néant

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit : Néant

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend () EUR

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Néant

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se Justifie comme suit : Néant

Amortissements actés pendant l'exercice :

1.Frais d'établissement - 100%

2.Immobilisation Incorporelles - 20%

3.Matériel de bureau et mobilier - 20%(min) et 33,33%(max)

4.Autres immobilisations corpor. - 10%(min) et 20%(max)

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire. Tous les amortissements se font au prorata du temps dès premier du mois qui suit le mois de l'acquisition, en mois entiers et par minimum d'un mois.

Les frais complémentaires peuvent être amortis au même rythme que les actifs dont il s'agit.

Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont comptabilisés lorsque par suite de l'obsolescence technique ou de la modification des circonstances économiques ou technologiques, la valeur comptable est supérieure à la valeur d'usage pour la société.

Les immobilisations corporelles dont la durée d'usage n'est pas limitée font l'objet de réductions de valeur sur immobilisés corporels, afin de tenir compte à la clôture de l'année comptable de dépréciations définitives ou non.

Les immobilisés corporels mis hors d'usage, ou qui ne contribuent plus durablement à l'activité de la société, font le cas échéant objet d'un amortissement exceptionnel, afin de faire concorder leur valeur de réalisation probable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

Les actions et parts sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, à l'exclusion des frais complémentaires, qui ressortent du compte de résultat.

Une analyse de leur valeur est effectuée annuellement et individuellement.

Cette analyse de la valeur se fait d'après la valeur comptable patrimoniale nette des actions ou de la valeur contractuelle présumée en cas de cession, ou selon les critères utilisés lors de l'acquisition des parts si la participation fut acquise à un prix divergeant de sa valeur comptable, ou encore selon la méthode de l'actif net réévalué (actif net + plus-values latentes - moins-values latentes +/- impact fiscal).

Des réductions de valeur sont appliquées lorsque la valeur estimée, calculée comme expliqué ci-dessus, s'avère inférieure à la valeur comptable et lorsque, la dépréciation est durable, ce que justifient la position, la rentabilité, la valeur de réalisation présumée et les perspectives de la participation.

Les réductions de valeur sont reprises lorsque la valeur estimée est supérieure à la valeur comptable qui tenait compte de réductions de valeur et ce pour autant que, la différence soit de nature durable.

CREANCES ET AUTRES CAUTIONNEMENTS EN NUMERAIRE

Ces créances, matérialisés par des effets, ou non, destinées à un appui durable et les cautionnements en numéraire, versés à titre de garantie permanente entre autres à des pouvoirs publics et des entreprises d'utilité publique, sont inscrites sous cette rubrique à leur valeur nominale. Ces créances sont prises en charge totalement ou partiellement si elles font l'objet d'une remise de dette irrévocable.

Ces créances sont sujettes à réduction de valeur s'il y a doute, pour le tout ou partie, sur leur paiement à la date d'échéance.

CREANCES A PLUS D'UN AN

Ces créances se comptabilisent à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont appliquées si le tout ou une partie de créances sont douteuses quant à leur paiement à la date d'échéance, de même lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture comptable annuelle est inférieure à leur valeurs nominale.

STOCK

Le stock est comptabilisé à sa valeur d'acquisition et/ou à son coût variable de production.

Une analyse de sa valeur est effectuée annuellement.

Des réductions de valeur sont appliqués lorsque la valeur estimée s'avère inférieure à la valeur comptable et lorsque, la dépréciation est durable, ce que justifient la position, la rentabilité, la valeur de réalisation.

CREANCES A UN AN AU PLUS

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est appliqué des réductions de valeur s'il y a doute sur les paiements à l'échéance pour le tout ou pour une partie, de même si leur valeur de réalisation à la date de la clôture annuelle est inférieure à leur valeur nominale.

En vertu de la règle qui précède, des réductions de valeur intégrale sont comptabilisées sur les créances sur clients dont la solvabilité est minée, sur des créances contestées et sur des créances honorées avec une lenteur anormale.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Ces placements se comptabilisent à leur valeur nominale.

COMPTE DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les charges constatées d'avance comprennent des coûts au prorata exposés en cours de l'année comptable, mais qui sont mis à charge de l'année comptable suivante. Les produits acquis, c'est-à-dire les produits au prorata qui ne seront encaissés que dans le courant de l'année comptable suivante, mais qui sont relatés à l'année comptable écoulée, sont également mentionnés ici.

Les produits, ou leurs parties, dont l'encaissement surviendra l'année suivante ou plus tard, mais qui sont relatés à l'année comptable présente, sont comptabilisés pour leur part relative à l'année comptable.

DOTATIONS POUR RISQUES ET CHARGES, PROVISIONS

Les dotations pour risques et charges doivent selon leur genre couvrir des pertes ou des coûts nettement précisés qui sont probables ou certains à la date du bilan, mais dont le montant n'est pas certain.

Chaque année on consacrera un examen complet aux dotations constituées précédemment à des fins de couverture de risques et de coûts auxquels la société est exposée. Les dotations pour risques et charges qui ne répondent pas à l'activité courante de la société, sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Au cas où l'évaluation, en l'absence de critères de valorisation objectifs, des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dévalorisations est inévitable et très incertaine, ce fait est mentionné dans les annexes du compte annuel si les montants concernés peuvent être importants.

DETTES A PLUS D'UN AN

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

DETTES A UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

La provision pour pécule de vacances à payer est comptabilisée en tenant compte des montants admis par l'administration fiscale sur base des obligations légales et conventionnelles.

COMPTE DE REGULARISATION DU PASSIF

Il s'agit de coûts au prorata, qui ne seront payés que dans une année comptable postérieure, mais qui concernent l'année comptable écoulée. Ces coûts sont valorisés à leur valeur nominale. Il s'agit aussi des produits à régulariser, c'est-à-dire le prorata des produits encaissés dans le courant de l'année comptable ou de l'année précédente, mais qui concernent une année comptable postérieure.

DEVISES ETRANGERES

Les actifs et passifs circulants, exprimés en devises étrangères, sont convertis à l'aide du cours de clôture en fin d'année comptable. Les différences de conversion sont globalisées, devise par devise. Si la différence de conversion obtenue est négative, elle est mise à charge du résultat. Si la différence de conversion est positive, elle est traitée par les comptes de régularisation.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Rapport spécial du conseil d'administration du 1er juin 2026 en vue de l'assemblée générale du 22 juin 2026

À annexer au bilan du 31.12.2025

Le Code des sociétés et des associations (CSA) impose de recourir à la procédure de la sonnette d'alarme si la société rencontre des problèmes financiers et de liquidité. En effet, l'organe d'administration devra prendre des mesures pour éviter la faillite de la société coopérative ou minimiser les préjudices causés par celle-ci dans l'intérêt des coopérateurs.

Le conseil d'administration de Wilfried SC, réuni le 1er juin 2026, propose la continuité de l'exploitation de la coopérative - à savoir l'édition du magazine trimestriel Wilfried ainsi qu'un hors-série annuel.

Cette décision doit être approuvée lors de l'assemblée générale spéciale du 22 juin 2026, après examen du rapport spécial.

Mesures déjà prises

- Lancement des événements "Wilfried Impitoyable" afin de renforcer la visibilité du magazine, soutenir les ventes d'abonnements et valoriser les invendus.
- Élargissement du réseau indépendant (hors circuit AMP) → augmentation des recettes
- Mise en place de groupes de travail avec les membres de l'organe d'administration afin d'échanger sur les principaux défis de Wilfried et d'identifier collectivement des pistes de développement et d'amélioration.

Pistes à court terme (0 à 3 mois) - objectif : + 30.000 € min.

- Financement du hors-série via une organisation tierce (Loterie Nationale, Fondation Roi Baudouin, etc.) → diminution des coûts
- Création d'une ASBL satellite permettant d'accéder à des sources de financement complémentaires (subventions réservées au non-marchand).
- Entrée de nouveaux coopérateurs B (part investisseur) → augmentation du capital
- Prospection d'annonceurs publicitaires → augmentation des recettes
- Dans le même esprit que l'action menée auprès des écoles via la Carte Prof, développement d'une prospection ciblée vers des secteurs liés au lectorat de Wilfried (bibliothèques, universités, espaces de coworking, associations, ...).

Pistes à moyen terme (3 à 9 mois) - objectif : + 60.000 € min.

- Refinancement via W.alter → augmentation du capital ou prêt
- Analyse des possibilités d'augmenter la part des abonnements renouvelés automatiquement (actuellement 61 %), notamment via le recours à la domiciliation bancaire, afin de renforcer la fidélisation des abonnés et réduire les relances manuelles. → augmentation des recettes
- Poursuite de la valorisation des documentaires « Impitoyables » à travers de nouvelles projections et la recherche de partenaires de diffusion afin d'accroître la

visibilité du magazine et de développer de nouvelles sources de revenus. → augmentation des recettes

- Valorisation du stock existant à travers des opérations de vente ciblées (stand de vente lors des événements, offres groupées d'anciens numéros, actions promotionnelles) ainsi que par sa mise à disposition dans des lieux fréquentés par le public (cafés, salles d'attente, espaces culturels, ...) afin de renforcer la visibilité du magazine et de générer des recettes complémentaires. → augmentation des recettes
- Obtention du Label Ecodynamique afin d'accéder aux niveaux supérieurs de soutien proposés par Bruxelles Économie et Emploi, notamment pour des projets de consultance, de formation, de développement numérique,... → diminution des coûts

Piste à long terme (9 à 24 mois) - objectif : l'équilibre budgétaire

- Équilibre budgétaire à 3.000 abonnements vendus par an; mise en route du plan marketing proportionnel à cette ambition
- Organisation en "industrie" avec le secteur de la presse indépendant, Kiosque; poursuite du travail engagé avec des expert.es externes afin d'explorer des pistes de mutualisation, de développement commun et de recherche de financements partagés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	1	4,5	3,5	4,1
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.784	3.818	5.602	3.134
Frais de personnel	102	58.571,82	125.351,57	183.923,39	122.283,57

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1	2	2,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1	2	2,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1	2	2,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1	2	2,1
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	2	2,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	205		6	1,9
	305		9	4,3
SORTIES Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice				

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur Nombre de travailleurs concernés Nombre d'heures de formation suivies Coût net pour la société dont coût brut directement lié aux formations dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	Codes	Hommes	Codes	Femmes
	5801		5811	
	5802		5812	
	5803		5813	
	58031		58131	
	58032		58132	
	58033		58133	
	5821		5831	
	5822		5832	
	5823		5833	
	5841		5851	
	5842		5852	
	5843		5853	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur Nombre de travailleurs concernés Nombre d'heures de formation suivies Coût net pour la société				
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur Nombre de travailleurs concernés Nombre d'heures de formation suivies Coût net pour la société				

Définitif

WILFRIED SC ©

**Avenue de la Toisor d'Or, 21 bte 11
1050 IXELLES**



**FIDUCIAIRE
PARDOËN** SA



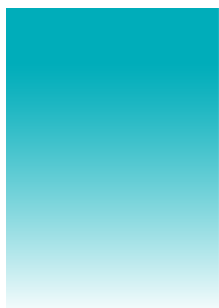
Comptabilité – Fiscalité – Expertise – Organisation et Gestion – Conseil Entreprise – Conseil juridique – Contentieux - Révision

Définitif

Bilan au 31/12/2024



FIDUCIAIRE
PARDOËN^{SA}



Société

Siège social

Raison sociale

WILFRIED SC ©

Rue
Localité

**Avenue de la Toisor d'Or, 21 bte 11
1050 IXELLES**

Bilan au 31/12/2024

TRES IMPORTANT

L'utilisateur du présent dossier est informé qu'il ne peut considérer les chiffres annexes qu'après ratification de ceux-ci par l'assemblée générale.

De plus, l'utilisation d'une donnée isolée (notamment du dossier statistique) peut s'écarter dangereusement de l'analyse globale.

La Fiduciaire Pardoën insiste donc sur l'importance que revêtent non seulement les commentaires de la société mais également ceux de la Fiduciaire et des autres intervenants (banquiers, etc.).

DESCRIPTIF SOCIETE

Raison sociale :	WILFRIED SC ©
Siège social :	Avenue de la Toisor d'Or, 21 bte 11
	1050 IXELLES
Numéro d'entreprise :	BE 0676.776.324
Acte constitutif :	13 juin 2017
Compte annuels :	31 décembre 2024
Date de l'assemblée générale :	Statutaire : 3ème samedi de juin à 12h00
Exercice :	Du : 1 janvier 2024
	Au : 31 décembre 2024
Exercice comptable :	2024
Exercice fiscal :	2025
Administrateur (délégué) :	François BRABANT
Rue :	Rue Charles Wérotte, 59 Bte B000
Localité :	5000 NAMUR
Administrateur (délégué) :	Quentin JARDON
Rue :	Avenue de la Couronne, 247 Bte 2
Localité :	1050 IXELLES
Administrateur (délégué) :	Monique GUISET
Rue :	Au Passou, 22 Boîte 1
Localité :	4053 EMBOURG
Administrateur (délégué) :	Alexis MAROY
Rue :	Avenue Michel-Ange, 66 Bte 003
Localité :	1000 BRUXELLES
Administrateur :	Victoria BLACKMAN
Rue :	Rue du Vivier, 17
Localité :	1050 IXELLES

DESCRIPTIF SOCIETE - suite

Administrateur (délégué) :

Rue :

Localité :

Inès KALAI

Avenue Van Volxem, 302 Boîte 40

1190 BRUXELLES 19

Administrateur (délégué) :

Rue :

Localité :

Date de fin du mandat :

Etienne CLEDA

Rue Bel Horizon, 8

5000 NAMUR

9 décembre 2024

Administrateur :

Rue :

Localité :

Laurent HANSSEUW

Rue des Atrèbates, 104

1040 BRUXELLES 4

Type de société :

Téléphone n° :

Activité :

Micro société

0498 22 04 65

Marchand de journaux

Réf. : GEST.CL/CL.CL

ACTIF**ACTIFS IMMOBILISES**

20/28

6 783,04**FRAIS D'ETABLISSEMENT
IMMOBILIS. INCORPORELLES
IMMOBILIS. CORPORELLES**

	Valeur d'acquisit.	Amortis. Pratiqués	Valeur Résiduelle
20	-	-	-
21	37 640,00	33 466,19	4 173,81
22/27	3 878,72	1 294,49	2 584,23
22	-	-	-
23	-	-	-
24	453,72	453,72	-
25	-	-	-
26	3 425,00	840,77	2 584,23
27	-	-	-

- A. Terrains et constructions
B. Installations, machines et outillage
C. Mobilier et matériel roulant
D. Loc.-financ. et droits similaires
E. Autres immob. corporelles
F. Immobilisations en cours

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

28

25,00

- Garanties locatives
Cautions secrétariat social
Autres cautions
Actions et parts ou actions et parts d'entreprises liées
Actions et parts propres

-
-
25,00
-
-

ACTIFS CIRCULANTS

29/58

236 359,41**CREANCES A PLUS D'UN AN**

29

-

- A. Créances commerciales
B. Autres créances

290	-
291	-

STOCKS ET COMMANDES EN COURS

3

17 679,00

- A. Stocks
A. Réductions de valeur
B. Commandes en cours d'exécution

30/36	29 897,80
30/36	- 12 218,80
37	-

CREANCES A UN AN AU PLUS

40/41

180 514,15

- A. Créances commerciales

40

160 034,91

- Clients (svt annexe)
Fournisseurs débiteurs (svt annexe)
Notes de crédit à recevoir (svt annexe)
Factures à établir (svt annexe)
Créances douteuses (svt annexe)
Réd. de val./créances douteuses (svt annexe)
Emballages consignés

12 746,15
43 981,02
-
103 307,74
-
-
-

ACTIF**B. Autres créances**41 **20 479,24**

Compte-courant TVA (svt annexe)
 Compte-courant dirigeant(s) (svt annexe)
 Impôts à récupérer exercice (svt annexe)
 Régularisation TVA (svt annexe)

20 479,24
-
-
-

PLACEMENTS EN TRESORERIE (svt annexe)
VALEURS DISPONIBLES

 50/53 -
 54/58 **38 166,26**

organisme et n° de comptes
 Banque BNP Paribas Fortis BE14 1431 1809 5783
 Banque
 Banque
 Banque
 Banque
 Banque

38 166,26
-
-
-
-
-

Caisse espèces
 Transferts internes de fonds
 Autre

-
-
-

COMPTES DE REGULARISATION

490/1 -

Charges à reporter (svt annexe)
 Intérêts à reporter (svt annexe)
 Produits à recevoir (svt annexe)

-
-
-

TOTAL ACTIF

20/58

243 142,45

PASSIF**CAPITAUX PROPRES**

10/15

- 106 271,40**APPORT**

10/11

487 500,00**A. Apports disponibles hors capital**

110

463 000,00

Primes d'émission

1100

-

Disponible hors capital

1109

463 000,00**B. Apports indisponibles hors capital**

111

24 500,00

Primes d'émission

1110

-

Indisponible hors capital

24 500,00

Indisponible hors capital non appelé (-)

Autres

1119

-

**PLUS-VALUES DE REEVALUATION
RESERVES**

12

-

13

500,00**A. Réserves indisponibles**

130/1

500,00

Réserve statutairement indisponibles

1311

500,00

Rés. indispos. acquisition d'actions propres

1312

B. Réserves immunisées

132

-

Plus-values étalées

132

-

Réserves immunisées

132

-

Réserves d'investissements

132

-

C. Réserves disponibles

133

-

Réserves de liquidation > à 5 ans

133

-

Réserves de liquidation < à 5 ans

133

-

Réserves disponibles

133

-

RESULTATS REPORTEES

140 ou 141

- 594 271,40

Résultat de l'exercice à affecter

140

- 56 495,04

Résultats antérieurs

141

- 537 776,36**SUBSIDES EN CAPITAL**

15

-

PROV. ET IMPOTS DIFFERES

16

-

A. Provisions pour autres risques et charges

160/5

-

B. Impôts différés

168

-

DETTES

17/49

349 413,85**DETTES A PLUS D'UN AN**

17

53 116,23**A. Dettes financières**

170/4

-

1. Etablissements de crédit (svt annexe)

172/3

53 116,23

2. Autres emprunts

173/8

-

D. Autres dettes

179

-

PASSIF**DETTES A UN AN AU PLUS**42/48 **179 161,17**A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (svt annexe) 42 **15 504,26**

B. Etablissements de crédit 43 -

organisme et n° de comptes

Banque 430/8 -

Banque 430/9 -

C. Dettes commerciales 44 **134 395,36**1. Fournisseurs 440 **134 395,36**

Fournisseurs (svt annexe) 19 937,14

Factures à recevoir (svt annexe) 22 054,54

Clients créditeurs (svt annexe) 47 392,96

Notes de crédit à établir (svt annexe) 45 010,72

2. Effets à payer 441 -

D. Acomptes reçus sur commande 46 -

E. Dettes fiscales et salariales 45 **28 795,87**1. Impôts 450/3 **10 820,54**

Provision d'impôts à payer exercice -

Cotisation distincte estimée sur réserve de liquid. -

Impôts à payer exercices antérieurs -

Compte-courant TVA (svt annexe) -

Compte-spécial TVA (svt annexe) -

Régularisation TVA 48,09

Précompte échu à payer -

Précompte non échu à payer 10 041,04

Précompte dirigeants à payer -

Précompte mobilier à payer 731,41

2. Rémun. et charges 454/9 **17 975,33**

Rémunérations salariés à payer -

Rémunérations salariés échues à payer -

Rémunérations dirigeant(s) à payer -

ONSS échu à payer -

ONSS non échu à payer 1 641,15

Provision pécule de vacances 16 334,18

F. Autres dettes 47/48 **465,68**

C/C dirigeant(s) 465,68

Loyers échus à payer -

Autres -

COMPTES DE REGULARISATION492/3 **117 136,45**

Charges à imputer (svt annexe) -

Produits à reporter (svt annexe) 117 136,45

TOTAL PASSIF

10/49

243 142,45

SYNTHESE COMPTE DE RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
Produits d'exploitation	70 78 249,95	226 415,13
Marchandises utilisées	60 - 65 230,29	- 61 363,63

MARGE BRUTE	13 019,66	165 051,50
--------------------	------------------	-------------------

Autres produits d'exploitation	74 33 853,52	123 091,40
Produits d'exploitation non-récurrents	76A 5 633,66	5 713,45
Biens et services divers	61 30 981,37	152 701,45

Locaux professionnels	5 427,54	15 598,84
Frais de déplacements	83,60	-
Frais de bureau	5 388,31	5 915,47
Frais de ventes	6 493,40	7 680,77
Rétributions tiers	9 872,62	68 993,69
Autres charges	3 715,90	8 390,60
Sous-traitants	-	46 122,08
Intérimaires	-	-
Rémunérations dirigeants	-	-

MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	9900 21 525,47	141 154,90
-----------------------------------	-----------------------	-------------------

Rémunération du personnel	62 122 283,57	183 923,39
Amortissements et réd. val. s/ frais ets & immobilisations	630 382,85	1 438,50
Réd. de valeur sur stock et créances	631/4 1 251,00	-
Provisions pour risques et charges	635/8 -	-
Autres charges d'exploitation	640/9 200,00	1 824,14
Charges d'exploitation non-récurrentes	66A -	6 089,47

BENEFICE / PERTE D'EXPLOITATION	9901 - 102 591,95	- 52 120,60
--	--------------------------	--------------------

Produits financiers	75/76B 45,26	-
Produits financiers récurrents	75 45,26	-
Produits financiers non-récurrents	76B -	-

Charges financières	65/66B 2 747,34	4 580,24
Charges financières récurrentes	65 2 421,05	3 306,51
Charges financières non-récurrentes	66B 326,29	1 273,73

BENEF. / PERTE D'EXPLOIT. AV. IMPOTS	9903 - 105 294,03	- 56 700,84
---	--------------------------	--------------------

Remboursement d'impôts	77 -	205,80
Impôts	67 -	-
Prélèvements sur impôts différés	780 -	-
Transfert aux impôts différés	680 -	-

BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	9904 - 105 294,03	- 56 495,04
---------------------------------------	--------------------------	--------------------

Prélèvements sur les réserves immunisées	789 -	-
Transfert aux réserves immunisées	689 -	-

BENEFICE/PERTE A AFFECTER	9905 - 105 294,03	- 56 495,04
----------------------------------	--------------------------	--------------------

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS DES RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
A. Bénéfice/perte à affecter	70/69 ou 69/70	- 541 776,36 - 594 271,40
Bénéfice/perte de l'exercice à affecter	70/68 ou 68/70	- 105 294,03 - 56 495,04
Bénéfice/perte reportée de l'exercice précédent	790	- 436 482,33 - 537 776,36
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	- -
Prélèvements sur les capitaux propres		4 000,00 -
Prélèvements sur les capitaux propres - Réserves de liquidation		-
C. Affectation aux capitaux propres	691/2	- -
Aux apport et aux primes d'émission	691	- -
Aux autres réserves	6921	- -
Dotation à la réserve de liquidation	6922	- -
D. Résultat à affecter / à reporter	693/793	- 537 776,36 - 594 271,40
E. Intervention d'associés dans la perte	794	- -
F. Bénéfice à distribuer	694/6	- - (-)
Rémunérations des apports (dividendes)	694	- -
Rémunérations des apports - Rés. liquidat° (dividendes)	694	- -
Rémunérations des apports - sociétés RDT (dividendes)	694	- -
Administrateurs (tantièmes)	695	- -

COMPTE DE RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
PRODUITS D'EXPLOITATION	70 78 249,95	226 415,13
Chiffre d'affaires	78 249,95	226 415,13
MARCHANDISES UTILISEES	60 - 65 230,29	- 61 363,63
Stock début d'exercice	- 23 732,80	- 25 694,80
Achats de l'exercice	-	-
Sous-traitances	- 67 192,29	- 65 566,63
Stock fin d'exercice	25 694,80	29 897,80
MARGE BRUTE	13 019,66	165 051,50
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	74 33 853,52	123 091,40
Commissions reçues	32 538,84	123 061,40
Remboursement d'assurances	-	-
Remboursement d'assurances véhicules mixtes	-	-
Avantages en nature	-	-
Frais divers récupérés	-	30,00
Exonération précompte professionnel	-	-
Plan activa ou autres	1 314,68	-
PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS	76A 5 633,66	5 713,45
Produits non récurrents	5 633,66	5 713,45
Plus-values sur réalisations d'actifs (svt annexe)	-	-
Plus-values exonérées sur réalisations d'actifs	-	-
BIENS ET SERVICES DIVERS	61 30 981,37	152 701,45
Locaux professionnels	5 427,54	15 598,84
Loyers et charges locatives suivant fiches 270 MLH (svt annexe)	3 000,00	6 000,00
Loyers et charges locatives facturés (svt annexe)	-	-
Loyers requalifiés	-	-
Petites réparations locaux	1 054,00	2 142,00
Décoration locaux	-	-
Eaux	-	-
Gaz	-	-
Electricité	1 373,54	7 286,31
Chauffage	-	-
Produits d'entretien	-	30,85
Nettoyage des locaux	-	-
Assurance incendie locaux professionnels	-	139,68
Frais de télésurveillance	-	-
Lavage vitres	-	-
Contrôles Vinçotte/extérieurs	-	-
Remboursements frais dirigeants (n°1)	-	-

N° du véh.



COMPTE DE RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
Frais de déplacements	83,60	-
Véhicules mixtes (svt annexe)	83,60	-
Amendes de roulages	-	-
Frais de bureau	5 388,31	5 915,47
Téléphone	320,99	-
G.S.M.	-	-
Frais postaux	2 880,56	1 301,73
Fournitures de bureau	675,67	586,98
Abonnements/publications	201,20	810,61
Cotisations professionnelles	368,90	1 273,90
Cotisations diverses	-	-
Cotisation sociale société	384,44	-
Entretiens et rép. matériel de bureau	2,99	-
Publications légales	-	85,10
Achats petit matériel et mobilier de bureau	13,61	724,31
Carnets de prestations	-	-
Frais de maintenance informatique	539,95	473,88
Frais de logiciel de facturation électronique	-	-
Frais internet	-	658,96
Location mobilière (svt annexe)	-	-
Remboursements frais dirigeants (n°1)	-	-
Frais de ventes	6 493,40	7 680,77
Frais de restaurants (non-déductibles 31%)	897,58	819,90
Frais de séminaires avec restaurants (non-déductibles 31%)	-	-
Frais d'hébergements avec restaurants (non-déductibles 31%)	-	-
Fleurs (non-déductibles 50%)	-	-
Cadeaux d'affaires (non-déductibles 50%)	551,03	-
Frais de réception (non-déductibles 50%)	-	1 301,10
Cotisations aux clubs services (non-déductibles 50%)	-	-
Autres (non-déductibles 50%)	-	-
Libéralités déductibles	-	-
Libéralités non-déductibles	-	-
Publicité	507,93	2 624,59
Sponsoring	-	-
Frais de voyages et séminaires à l'étranger	4 536,86	2 785,18
Frais de réception	-	-
Séminaires et formations	-	150,00
Remboursements frais dirigeants (n°1)	-	-
Rétributions tiers	9 872,62	68 993,69
Honoraires facturés soumis à la TVA (svt annexe)	9 872,62	61 048,70
Droits d'auteurs suivant fiches 281.45 (svt annexe)	-	7 944,99

COMPTE DE RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
Autres charges	3 715,90	8 390,60
Entretien matériel d'exploitation	-	-
Achats petits matériels d'exploitation	-	-
Achats petit outillage	-	-
Location matériel	-	400,00
Location de salle	-	170,00
Frais extérieurs de blanchisserie	-	-
Assurance RC d'exploitation	694,98	-
Assurances diverses	-	-
Fournitures et frais médicaux	-	-
Frais de port	3 020,92	7 816,01
Frais de rappel	-	4,59
Sous-traitants	-	46 122,08
Sous-traitants (svt annexe)	-	46 122,08
Intérimaires	-	-
Rémunérations dirigeants	-	-
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	9900 21 525,47	141 154,90

REMUNERATION DU PERSONNEL

	62	122 283,57	183 923,39	N° du véh.
Rémunérations du personnel	111 849,17	146 449,52		
Charges sociales	16 448,55	19 735,66		
Charges sociales années antérieures	- 6 471,76			
Frais de déplacements incombant à l'employeur (domicile-travail)	351,07	391,92		
Autres frais de déplacements (remboursements frais)	405,14	-		
Frais propres à l'employeur	-	849,50		
Dotation provision préc. de vacances de l'exercice	9 502,55	16 334,18		
Reprise provision préc. de vacances exercice précédent	- 17 274,33	- 9 502,55		
Assurance loi	-	2 696,10		
Vêtements professionnels	-	-		
Avantages sociaux	-	-		
Médecine du travail	-	-		
Chèques repas salariés années antérieures	1 760,00			
Chèques repas salariés (QP non déductible)	2 523,74	3 412,45		
Chèques repas salariés (QP déductible)	1 028,00	1 390,00		
Chèques Eco	484,00	688,00		
Cadeaux personnel	-	-		
Fêtes patronales	-	-		
Mess personnel	539,71	-		
Indemnités télétravail	-	193,43		
Indemnités téléphone	559,09	627,77		
Indemnités internet	578,64	648,48		
Indemnités PC	-	8,93		

COMPTE DE RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
AMORTISSEMENTS ET RV S/ FRAIS ETS & IMMO.	630 382,85	1 438,50
Amortissements frais d'établissements	-	-
Amortissements immobilisations incorporelles	210,19	1 096,00
Amortissements immobilisations corporelles	172,66	342,50
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	-	-
RED. DE VALEUR SUR STOCK ET CREANCES	631/4 1 251,00	-
Réduction de valeur sur stocks	12 218,80	-
Réduction de valeur pour pertes probables	-	-
Reprise de réduction de valeur pour pertes probables	- 10 967,80	-
Réduction de valeur pour pertes certaines	-	-
Réductions de valeurs sur actions et parts (non déductible)	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	635/8 -	-
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/9 200,00	1 824,14
Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration	-	-
TVA non déductible sur véhicules mixtes	-	-
TVA non déductible sur véhicules mixtes	-	-
TVA sur leasings (pour les non-assujettis à la TVA)	-	-
TVA sur leasings (pour les non-assujettis à la TVA)	-	-
Précompte immobilier	-	-
Taxes communales et provinciales	-	-
Taxes diverses	200,00	-
Sabam	-	-
TVA non déductible sur ATN	-	-
TVA non déductible sur ATN voiture	-	-
Rémunération équitable	-	-
Amendes TVA/ONSS (non déductible)	-	1 824,14
Taxes et impôts régionaux non déductibles (non déductible)	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION NON RECURRENTES	66A -	6 089,47
Moins-values sur réalisations d'actifs (svt annexe)	-	-
Moins-values sur actions et parts (non déductible)	-	-
Régularisation années antérieures	-	6 089,47
BENEFICE / PERTE D'EXPLOITATION	9901 - 102 591,95	- 52 120,60

COMPTE DE RESULTATS

	Exercice - 1	Exercice
PRODUITS FINANCIERS		
75/76B	45,26	-
Produits financiers récurrents		
75	45,26	-
Intérêts perçus	45,26	-
Différences de paiements, arrondis et escomptes	-	-
Intérêts fictifs compte-courant débiteur (svt annexe)	-	-
Subsides en capital et intérêts	753	-
Produits financiers non-récurrents		
76B	-	-
CHARGES FINANCIERES		
65/66B	2 747,34	4 580,24
Charges financières récurrentes		
65	2 421,05	3 306,51
Intérêts bancaires	-	-
Charges financières diverses et frais de banques	125,17	1 181,97
Différences de paiements et arrondis	1 305,12	18,50
Intérêts dettes échues	-	-
Intérêts dettes non-échues Prêt BE34 0682 2934 3490 - 80.000,00 €	990,76	2 106,04
Charges financières non-récurrentes		
66B	326,29	1 273,73
Intérêts ONSS/précomptes et TVA	326,29	1 273,73
Intérêts de retard	-	-
BENEF. / PERTE D'EXPLOIT. AV. IMPOTS	9903 - 105 294,03	- 56 700,84
REMBOURSEMENTS D'IMPOTS		
77	-	205,80
Remboursement d'impôts années antérieures	-	205,80
IMPOTS		
67	-	-
Versements anticipés n°1	-	-
Versements anticipés n°2	-	-
Versements anticipés n°3	-	-
Versements anticipés n°4	-	-
Provision d'impôts estimée	-	-
Cotisation distincte estimée sur la réserve de liquidation	-	-
Excédent VAI porté à l'actif	-	-
Impôts antérieurs article n° :	-	-
Précompte mobilier sur intérêts perçus	-	-
PRELEVEMENTS SUR IMPOTS DIFFERES		
780	-	-
TRANSFERT AUX IMPOTS DIFFERES		
680	-	-
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	9904 - 105 294,03	- 56 495,04
PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES		
789	-	-
TRANSFERT AUX RESERVES IMMUNISEES		
689	-	-
BENEFICE/PERTE A AFFECTER	9905 - 105 294,03	- 56 495,04

Définitif

WILFRIED SC ©

Bilan au 31/12/2024

COMPTES PARTICULIERS CLIENTS CREDITEURS

[illegible]

TOTAL CLIENTS CREDITEURS

47 392,96

Définitif

WILFRIED SC ©

Bilan au 31/12/2024

FACTURES A ETABLIR OU PRODUITS A RECEVOIR

Nom du client	Commentaires	Montants
AMP SA	700600 - Parution n°29	37 468,00
	700600 - Parution n°28	37 467,00
AMP	700600 - Annulation double NC RINV/2024/00009	28 372,74
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
TOTAL ANNEXE		103 307,74

TOTAL

103 307,74

NOTES DE CREDIT A ETABLIR

Nom du client	Commentaires	Montants
AMP SA	700600	23 023,10
	700600	167,62
	700600	21 820,00
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
TOTAL ANNEXE		45 010,72

TOTAL

45 010,72

COMPTES PARTICULIERS FOURNISSEURS DEBITEURS

Nom du fournisseur	N° doc.	Montant	Solde
Adara Sanchez Anguiano	2024009	900,00	900,00
AXA Belgium	2024092	1 014,36	1 014,36
Bep Trakk	2024105	96,80	96,80
CCV Belgium	2024015	63,80	63,80
Chloé Glade Entreprise	2024043	1 400,00	1 400,00
Furk Citynova	2024304	5 266,53	5 266,53
CMC	2024028	110,32	110,32
Notaire Frédéric Debouche	2023299	388,80	
	2023299	2 425,84	2 814,64
Back Market	2024092	203,99	203,99
Filip Van Roe	2024249	159,00	159,00
Jetpack	2024250	605,00	605,00
Deliverect Online	2024257	122,15	122,15
Les Plumiers	2024256	1 796,00	1 796,00
Athenée Ixelles	2024275	25,20	25,20
	2024275	14,40	14,40
Unité du Campagnol	2024312	422,10	422,10
Dynamik HR	2023291	316,29	-
	2024128	277,62	-
	2024152	277,62	-
	2024261	277,62	1 149,15
Fnac	20240133	43,98	43,98
Nicolas Gobiet	2024071	817,50	817,50
ID Photo Agency	2024269	201,40	201,40
Johanna De Tessières	2023023	530,00	530,00
Luminus	Solde	4 637,87	4 637,87
Marczewski Philippe	2024014	300,00	-
	2024073	400,00	-
	2024123	400,00	-
	2024148	400,00	1 500,00
Mastercard	Solde	3 077,30	3 077,30
Odoo	2024302	1 439,81	1 439,81
PH Clean	Solde	535,50	535,50
Phidema	2024067	363,00	-
	2024105	363,00	726,00
PJOTR	2024169	4 150,30	-
	2024169	4 150,30	8 300,60
Quentin Jardon	2024302	182,30	182,30
Renegades	2024250	1 815,00	1 815,00
Justin Staes	2024312	131,20	131,20
Stripe	Solde	544,67	544,67
Tchak	2024034	37,77	37,77
The Cut Company	2024249	1 484,00	1 484,00
Agence Belga	2024250	53,00	53,00
Dirk Van Imschoot	2024034	372,18	372,18
De Groote Mélanie	2024250	1 387,50	1 387,50

TOTAL ANNEXE

43 981,02

43 981,02

SOLDE FOURNISSEURS DEBITEURS

43 981,02

FACTURES A RECEVOIR

Libellés	Imputation	Montants
Adara Sanchez Anguiano	616019	900,00
Agence Belga	614905	50,00
Bep Trakk	615220	80,00
Chloé Glade Entreprise	616018	1 400,00
Notaire Frédéric Debouche	614200	321,32
	614200	2 004,83
Mélanie De Groote	614903	1 500,00
Dynamik HR	613301	261,40
	613301	229,44
	613301	229,44
	613301	229,44
ID Photo Agency	616021	189,62
Luminus	612100	3 832,95
Marczewski Philippe	616017	300,00
	616017	400,00
	616017	400,00
	616017	400,00
Odoo	613250	1 189,93
PH Clean	613250	535,50
Phidema	616040	726,00
PJOTR	616042	3 430,00
Renegades	616002	1 500,00
Stripe	657300	544,67
The Cut Company	616007	1 400,00
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-

TOTAL ANNEXE

22 054,54

FACTURES A RECEVOIR

22 054,54

NOTES DE CREDIT A RECEVOIR

	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-

TOTAL ANNEXE

-

NOTES DE CREDIT A RECEVOIR

-

DETAIL DES SOUS-TRAITANTS

		Montants
Nom/dénomination	Klar.Graphics SRL	
Rue	Rue Royale, 263	
Localité	1030 BRUXELLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 0743 919 526	1 250,00
Nom/dénomination	Philippe Marczewski	
Rue	Place Henri Simon, 13	
Localité	4000 LIEGE	
N° de TVA +enregistr.		2 300,00
Nom/dénomination	Lisa Guillaume	
Rue	Rue de la Victoire, 178	
Localité	1060 SAINT-GILLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 1003 041 267	3 741,00
Nom/dénomination	Productions Associées ASBL	
Rue	Rue Coenrets, 72	
Localité	1060 BRUXELLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 0896 755 397	4 167,14
Nom/dénomination	Pierre Carrey	
Rue	Rue Anatole, 28	
Localité	93600 AULNAY-SOUS-BOIS	
N° de TVA +enregistr.	FR 84387423100015	1 000,00
Nom/dénomination	Letor Studio	
Rue	Avenue Gevaert, 131	
Localité	1332 GENVAL	
N° de TVA +enregistr.	BE 0462 729 392	800,00
Nom/dénomination	Maroy Alexis	
Rue	Rue de Merode, 413	
Localité	1190 BRUXELLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 0746 553 570	8 858,32
Nom/dénomination	Phidema	
Rue	Rue Haute, 91	
Localité	5680 GOCHENEE	
N° de TVA +enregistr.	BE 0834 278 588	2 426,00
Nom/dénomination	The Cut Company SRL	
Rue	Avenue des Sorbiers, 38	
Localité	1410 WATERLOO	
N° de TVA +enregistr.	BE 0455 371 547	1 400,00
Nom/dénomination	Chloé Glade Company	
Rue	Traverse ND Garde, 76	
Localité	13600 LA CIOTAT	
N° de TVA +enregistr.	FR 919 259 606	2 800,00

TOTAL SOUS-TRAITANTS

28 742,46

DETAIL DES SOUS-TRAITANTS

		Montants
Nom/dénomination	Karoly Effenberger	
Rue	Mieksebaan, 29	
Localité	2960 BRECHT	
N° de TVA +enregistr.	BE 0560 984 850	2 040,00
Nom/dénomination	Imageoffice BV	
Rue	Korenbloemstraat, 27	
Localité	9000 GENT	
N° de TVA +enregistr.	BE 0508 946 627	284,62
Nom/dénomination	Laurent Grenier	
Rue	Foyeuru, 17	
Localité	4845 JALHAY	
N° de TVA +enregistr.		250,00
Nom/dénomination	Vincent Lorent	
Rue	Rue de l'Escalier, 25	
Localité	5000 BEEZ	
N° de TVA +enregistr.	BE 0883 696 625	200,00
Nom/dénomination	Pjotr Ontwerpbureau	
Rue	Reginald Warnefordstr., 77	
Localité	9040 SINT-AMANDSBERG	
N° de TVA +enregistr.	BE 0871 343 080	6 860,00
Nom/dénomination	Snel Graphics SA	
Rue	Rue du Fond des Fourches, 21	
Localité	4041 HERSTAL	
N° de TVA +enregistr.	BE 0440 957 842	65 566,63
Nom/dénomination	Renegades BV	
Rue	Accolaystraat, 15-17	
Localité	1000 BRUXELLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 0675 520 272	4 250,00
Nom/dénomination	Florence Wojtyczka Brossard	
Rue	Rue Martin, 8	
Localité	FR-78380 BOUGIVAL	
N° de TVA +enregistr.	FR 59382096725	1 200,00
Nom/dénomination	Johanna de Tessières	
Rue	Avenue Brugmann, 502	
Localité	1180 BRUXELLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 0567 485 533	830,00
Nom/dénomination	Jelle Vermeersch	
Rue	Antwerpsesteenweg, 784	
Localité	9040 SINT-AMANDSBERG	
N° de TVA +enregistr.	BE 0883 416 117	175,00

TOTAL SOUS-TRAITANTS

110 398,71

DETAIL DES SOUS-TRAITANTS

		Montants
Nom/dénomination	Jonas Marko	
Rue	Rue Vervoesem, 55	
Localité	1200 BRUXELLES	
N° de TVA +enregistr.	BE 1003 568 730	390,00
Nom/dénomination	Adara Sanchez Anguiano	
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		900,00
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-
Nom/dénomination		
Rue		
Localité		
N° de TVA +enregistr.		-

TOTAL SOUS-TRAITANTS 111 688,71

RETRIBUTION DE TIERS (non repris sur les fiches 281.50)**HONORAIRES FACTURES**

		Montants	
Nom/dénomination	GL Fiduciaire PARDOEN S.A.	Année civile (pour les exercices décalés)	
Rue	Allée Centrale, 33	Ex. social - 1	- 22
Localité	6040 JUMET		- 23
N° Entreprise	BE 0418 605 874		9 383,10 24
Nom/dénomination	Dynamik HR SRL		
Rue	Avenue Louise, 523	Ex. social - 1	- 22
Localité	1050 BRUXELLES		- 23
N° Entreprise	BE 0544 943 921		2 989,42 24
Nom/dénomination	Odoo SA		
Rue	Chaussée de Namur, 40	Ex. social - 1	- 22
Localité	1367 GRAND-ROSIERE		- 23
N° Entreprise	BE 0477 472 701		1 189,93 24
Nom/dénomination	Mélanie De Groote		
Rue	Rue des Carrières, 46	Ex. social - 1	- 22
Localité	5000 NAMUR		- 23
N° Entreprise	BE 0768 788 148		1 100,00 24
Nom/dénomination	Monizze SA		
Rue	Avenue R. Vandendriessche, 18	Ex. social - 1	- 22
Localité	1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE		- 23
N° Entreprise	BE 0834 013 324		457,67 24
Nom/dénomination	Productions Associées ASBL		
Rue	Rue Coenrets, 72	Ex. social - 1	- 22
Localité	1060 BRUXELLES		- 23
N° Entreprise	BE 0896 755 397		24 214,28 24
Nom/dénomination	Lisa Guillaume		
Rue	Rue de la Victoire, 178	Ex. social - 1	- 22
Localité	1060 SAINT-GILLES		- 23
N° Entreprise	BE 1003 041 267		16 151,14 24
Nom/dénomination	Romain Sohet, réviseur d'entreprises SRL		
Rue	Rue Léopold Crasset, 120	Ex. social - 1	- 22
Localité	5170 BOIS-DE-VILLERS		- 23
N° Entreprise	BE 0758 390 441		237,50 24
Nom/dénomination	Notaires Frédéric et Antoine Debouche		
Rue	Grand'Place, 28	Ex. social - 1	- 22
Localité	7070 LE ROEULX		- 23
N° Entreprise	BE 0794 722 186		2 326,15 24
Nom/dénomination	Renfort Mdg		
Rue	Rue des Carrières, 46	Ex. social - 1	- 22
Localité	5000 NAMUR		- 23
N° Entreprise	BE 0778 571 191		800,00 24

TOTAL DES HONORAIRES**58 849,19**

RETRIBUTION DE TIERS (non repris sur les fiches 325.50)**HONORAIRES FACTURES**

		Montants	
Nom/dénomination	Central of Transmissions on Web	Année civile (pour les exercices décalés)	
Rue	Allée Centrale, 33	Ex. social - 1	- 22
Localité	6040 JUMET		- 23
N° Entreprise	BE 0451 333 674		249,50 24
Nom/dénomination	Nicolas TAIANA		
Rue	Avenue Neef, 67/21	Ex. social - 1	- 22
Localité	4130 TILFF		- 23
N° Entreprise	BE 0668 726 017		150,00 24
Nom/dénomination	Vincent de Lannoy		
Rue	Avenue du Prince Héritier, 64	Ex. social - 1	- 22
Localité	1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT		- 23
N° Entreprise	BE 0735 581 583		900,00 24
Nom/dénomination	Agilitas Group		
Rue	Stationsstraat, 120	Ex. social - 1	- 22
Localité	2800 MECHELEN		- 23
N° Entreprise	BE 0478 971 449		900,01 24
Nom/dénomination			
Rue		Ex. social - 1	- 22
Localité			- 23
N° Entreprise	-		- 24
Nom/dénomination			
Rue		Ex. social - 1	- 22
Localité			- 23
N° Entreprise	-		- 24
Nom/dénomination			
Rue		Ex. social - 1	- 22
Localité			- 23
N° Entreprise	-		- 24
Nom/dénomination			
Rue		Ex. social - 1	- 22
Localité			- 23
N° Entreprise	-		- 24
Nom/dénomination			
Rue		Ex. social - 1	- 22
Localité			- 23
N° Entreprise	-		- 24

TOTAL DES HONORAIRES**61 048,70**

DROITS D'AUTEURS (repris sur les fiches 281.45)**DROITS D'AUTEURS** (repris sur les fiches 281.45)

		Montants	
		Payés	Facturés
Nom/dénomination	Nicolas TAIANA		
Profession	Commerce de vêtements		
Rue	Avenue Neef, 67/21	Année civile (pour les exercices décalés) Ex. social -1	- 22
Localité	4130 TILFF	-	- 23
N° Entreprise	BE 0668 726 017	-	150,00 24
Nom/dénomination	Productions Associées ASBL		
Profession	Création arts visuels		
Rue	Rue Coenraerts, 72	Ex. social -1	- 22
Localité	1060 BRUXELLES	-	- 23
N° Entreprise	BE 0896 755 397	-	121,94 24
Nom/dénomination	Mélanie De Groote		
Profession	Journaliste		
Rue	Rue des Carrières, 46	Ex. social -1	- 22
Localité	5000 NAMUR	-	- 23
N° Entreprise	BE 0768 788 148	-	3 000,00 24
Nom/dénomination	Vincent de Lannoy		
Profession	Journaliste		
Rue	Avenue du Prince Héritier, 64	Ex. social -1	- 22
Localité	1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT	-	- 23
N° Entreprise	BE 0735 581 583	-	600,00 24
Nom/dénomination	Belga News Agency		
Profession			
Rue	Quai aux Pierres de Taille, 29	Ex. social -1	- 22
Localité	1000 BRUXELLES	-	- 23
N° Entreprise	BE 0403 481 693	-	200,00 24
Nom/dénomination	Lisa Guillaume		
Profession	Journaliste		
Rue	Rue de la Victoire, 178	Ex. social -1	- 22
Localité	1060 SAINT-GILLES	-	- 23
N° National	BE 1003 041 267	-	1 236,00 24
Nom/dénomination	Olivier Papegnies		
Profession	Photographe		
Rue	Rue de Nivelles, 121b	Ex. social -1	- 22
Localité	1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU	-	- 23
N° National	BE 0611 932 715	-	2 377,05 24
Nom/dénomination	Jonas Marko		
Profession	Journaliste		
Rue	Rue Vervoesem, 55	Ex. social -1	- 22
Localité	1200 BRUXELLES	-	- 23
N° National	BE 1003 568 730	-	260,00 24

TOTAL DES DROITS D'AUTEURS (281.45)**7 944,99**

LOCATIONS IMMOBILIERES (repris sur les fiches 270 MLH)

LOYERS ET CHARGES LOCATIVES

		Charges	Loyers	
		Année civile (pour les exercices décalés)		
		<u>Montants payés ou attribués</u>		
1 Propriétaires	D.L.S.A. SA			
Rue	Rue Royale, 71	-	-	23
Localité	1000 BRUXELLES	-	6 000,00	24
Lieux loués	3ème étage av. de la Toison d'Or, 21 IXELLES	<u>Montants déduits</u>		
Type de bien	Bien immobilier bâti	-	-	23
N° Entreprise	0435.652.536	-	6 000,00	24
2 Propriétaires		<u>Montants payés ou attribués</u>		
Rue		-	-	23
Localité		-	-	24
Lieux loués		<u>Montants déduits</u>		
Type de bien		-	-	23
N° National		-	-	24
3 Propriétaires		<u>Montants payés ou attribués</u>		
Rue		-	-	23
Localité		-	-	24
Lieux loués		<u>Montants déduits</u>		
Type de bien		-	-	23
N° Entreprise		-	-	24
4 Propriétaires		<u>Montants payés ou attribués</u>		
Rue		-	-	23
Localité		-	-	24
Lieux loués		<u>Montants déduits</u>		
Type de bien		-	-	23
N° Entreprise		-	-	24
5 Propriétaires		<u>Montants payés ou attribués</u>		
Rue		-	-	23
Localité		-	-	24
Lieux loués		<u>Montants déduits</u>		
Type de bien		-	-	23
N° Entreprise		-	-	24
6 Propriétaires		<u>Montants payés ou attribués</u>		
Rue		-	-	23
Localité		-	-	24
Lieux loués		<u>Montants déduits</u>		
Type de bien		-	-	23
N° Entreprise		-	-	24
7 Propriétaires		<u>Montants payés ou attribués</u>		
Rue		-	-	23
Localité		-	-	24
Lieux loués		<u>Montants déduits</u>		
Type de bien		-	-	23
N° Entreprise		-	-	24

TOTAL LOYERS ET CHARGES LOC. (270 MLH)
6 000,00

CONCORDANCE TVA/CHIFFRE D'AFFAIRES**SUIVANT DECLARATIONS TVA**

	0%/autoliq.	6%	12%	21%	Intra.+export	NC	Totaux
1er trimestre							
1	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-
3	606,94	63 933,29	-	6 774,30	-	- 388,48	70 926,05
	606,94	63 933,29	-	6 774,30	-	- 388,48	70 926,05
2ème trimestre							
1	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-
3	117,01	155 787,34	-	12 848,78	-	- 79 595,30	89 157,83
	117,01	155 787,34	-	12 848,78	-	- 79 595,30	89 157,83
3ème trimestre							
1	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-
3	-	65 863,93	-	4 493,65	28,05	- 30 602,46	39 783,17
	-	65 863,93	-	4 493,65	28,05	- 30 602,46	39 783,17
4ème trimestre							
1	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-
3	1 067,60	217 636,03	-	2 218,98	906,03	- 76 612,79	145 215,85
	1 067,60	217 636,03	-	2 218,98	906,03	- 76 612,79	145 215,85

TOTAL DES DECLARATIONS**345 082,90****SUIVANT LA COMPTABILITE****226 415,13****DIFFERENCE****- 118 667,77****EXPLICATIONS DE LA DIFFERENCE**

Factures 2023 établies en 2024 (hors journal SOC23)

- 93 894,36

Magazines parus en 2023 facturés en 2024

- 74 193,02

Chiffre d'affaires à reporter sur 2025 et 2026

- 96 904,29

Reprise du chiffre d'affaires 2024 comptabilisé en 493024 au 31/12/2023

87 647,26

Parution numéros 28 et 29

29 924,28

Facture de vente journal SOC23 - pièce n° 10 - comptabilisée en 656000 au débit

10,00

Discordance TVA/CA trimestre 1 / 2024

369,62

Annulation note de crédit RINV/2024/00009 encodée en double

28 372,74

TOTAL DIFFERENCE**- 118 667,77****INCIDENCE TVA**-
-
-
-

-
-
-
-

TOTAL INCIDENCE TVA**-**

CONCORDANCE TVA/CHIFFRE D'AFFAIRES

DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

700.000	Ventes et prestations services
700.900	Ventes hors-séries
700.100	Ventes au numéros (site web)
700.200	Ventes abo 1 an - Bourgmestre
700.300	Ventes abo 2 ans - Ministre
700.500	Ventes en librairie
700.600	Ventes via AMP
700.800	Refacturation frais
701.000	Revenus publicitaires

Exercice - 1	Exercice
- 2 500,00	-
-	5 615,66
893,62	1 516,49
- 11 277,84	120 276,98
- 46 110,50	51 550,22
102 294,89	21 459,23
31 843,35	- 549,50
1 606,43	8 451,40
1 500,00	18 094,65

TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES

78 249,95 226 415,13

CONCORDANCE DU COMPTE COURANT TVA

Solde compte courant TVA (451200)

Débit	Crédit
20 479,24	-

SITUATION DU COMPTE REGULARISATION TVA

Avantages en nature (complément à régulariser)
 Concordance du Chiffre d'affaires (annexe 8.1)
 Régularisation TVA achat 20240059
 Limitation fiscale matériel informatique
 Régularisation TVA achat 20240333

-	-
-	-
-	8,00
-	33,89
-	6,20

-	48,09
---	-------

Case 62

Case 61

A REGULARISER CASE 61/62

- 48,09

CONCORDANCE REMUNERATIONS (RELEVÉ 325.10)**SUIVANT COMPTABILITE**

Comptes	Nature	Montant	Totaux
620200	Rémunérations employés	120 954,81	
620260	Pécule de vacances	13 510,91	
620270	Prime annuelle	750,26	
620280	Prime de fin d'année	6 719,17	146 449,52
620290	Indemnité convention d'immersion	4 514,37	
621000	Charges sociales	19 735,66	
-	-	-	19 735,66

TOTAL SUIVANT COMPTABILITE**166 185,18****SUIVANT RELEVÉ SECRET. SOCIAL**

Nature	Ouvriers	Apprentis	Employés	Totaux
	Nombre de travailleurs occupés (moyenne annuelle)			A compléter
Rémunérations brutes	-	-	146 449,52	146 449,52
Divers brut soumis à l'ONSS	-	-	-	-
ONSS Travailleur	(-) -	-	- 18 421,33	- 18 421,33
Imposable	-	-	128 028,19	128 028,19

TOTAL BRUT + DIVERS NON SOUMIS**146 449,52**

ONSS quote-part patronale	-	-	19 735,66	19 735,66
---------------------------	---	---	-----------	-----------

TOTAL CHARGES PATRONALES**19 735,66****TOTAL DES CHARGES SALARIALES****166 185,18****PROVISION POUR PECULE DE VACANCES**

(Art 48 du CIR 92)

Reprise provision de l'exercice précédent	9 502,55
---	----------

CALCUL DE LA PROVISION DE L'EXERCICE

	Ouvriers	Employés
Brut	-	89 748,26
Provision	10,27%	18,20%
Provision effectuée	108% -	16 334,18

TOTAL PROVISION**16 334,18**

CHARGES A REPORTER

Assurances incendie

	Désignation	Début	Nb. de mois	Prime totale	Prise en ch.	Charge à rep.	
	Report exercice précédent			34,92	34,92	-	Mixte/Prof. P
3	Avenue de la Toison d'Or	04-2024	3	34,92	34,92	-	P
3	Avenue de la Toison d'Or	07-2024	3	34,92	34,92	-	P
3	Avenue de la Toison d'Or	10-2024	3	34,92	34,92	-	P

TOTAL COMPTE/TOTAL A REPORTER

139,68

139,68

-

Assurances loi

	Désignation	Début	Nb. de mois	Prime totale	Prise en ch.	Charge à rep.	
	Report exercice précédent			645,58	645,58	-	
3	AXA 720.216.058	04-2024	3	503,90	503,90	-	
3	AXA 720.216.058	07-2024	3	503,90	503,90	-	
3	AXA 720.216.058	10-2024	3	503,90	503,90	-	

TOTAL COMPTE/TOTAL A REPORTER

2 157,28

2 157,28

-

TOTAL A REPORTER

-

COMPTES DE REGULARISATIONS**CHARGES A REPORTER**

Compte n°	Charges à reporter exercice suivant	Montant
613510	Assurances incendie	-
616010	Assurances loi	-

TOTAL CHARGES A REPORTER**-****CHARGES A IMPUTER**

Compte n°	Charges à imputer exercice suivant	Montant
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

TOTAL CHARGES A IMPUTER**-****PRODUITS A REPORTER**

Compte n°	Produit à reporter exercice suivant	Montant
700000	Chiffre d'affaires à reporter sur 2025	95 701,03
700000	Chiffre d'affaires à reporter sur 2026	21 435,42
-	-	-

TOTAL PRODUITS A REPORTER**117 136,45****PRODUITS ACQUIS**

Compte N°	Produits acquis	Montant
-	-	-
-	-	-
-	-	-

TOTAL PRODUITS ACQUIS**-**

Définitif

WILFRIED SC ©

Bilan au 31/12/2024

COMPTES-COURANTS

2 Nom de l'associé ou adm.

Quentin JARDON

Débit	Crédit
-	-
-	-
-	465,68
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

SOUS TOTAL

- 465,68

-	465,68
---	--------

Intérêts fictifs C/C : Débiteur voir page -1

Fonds propres début d'exercice limités à :

	-	-
--	---	---

Taux d'intérêts =	0,00%
-------------------	-------

SOLDE FIN D'EXERCICE

- 465,68

TOTAL C/C FIN D'EXERCICE

- 465,68

RECAPITULATION DES CREDITS

DETTES INITIALES

	Banque	Désignation	Capital	Chargement	A Tempéram.
1	Brusoc by Finance & Invest.brussels S	Prêt BE34 0682 2934 3490 - 80.000,	80 000,00	9 090,44	89 090,44
2	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-
6	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-

TOTAL OUVERTURES DE CREDITS	80 000,00	9 090,44	89 090,44
------------------------------------	------------------	-----------------	------------------

TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS

	Désignation	Début exerc.	Exercice	Fin exercice	Moins d'1 an	Plus d'un an
1	Prêt BE34 0682 2934 3490 - 80.000,0	80 000,00	11 379,51	68 620,49	15 504,26	53 116,23
2	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-	-
6	-	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-

TOTAL AMORT.	80 000,00	11 379,51	68 620,49	15 504,26	53 116,23
---------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

DETTES AU PASSIF	17 :	53 116,23	42 :	15 504,26
-------------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

PRISE EN CHARGE DES INTERETS

	Banque	Désignation	Solde antér.	Exercice	A reporter
1	Brusoc by Finance & Invest.brussels S	Prêt BE34 0682 2934 3490 - 80.000,	-	1 884,98	-
2	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-
6	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-

TOTAL INTERETS		-	1 884,98	-
-----------------------	--	----------	-----------------	----------

TOTAL INTERETS A REPORTER	-
----------------------------------	----------

DETAIL DES CREDITS EN COURS

1 DESCRIPTIF CREDIT

Désignation	Prêt BE34 0682 2934 3490 - 80.000,00 €
Banque	Brusoc by Finance & Invest.brussels SA

Montant emprunté	80 000,00
Chargement	9 090,44

Total à rembourser **89 090,44**

Rembours. périodique	-	Durée	-
Premier remboursement		Type de remboursement	Mensuel
Dernier remboursement		Taux d'intérêts	-

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Solde début	Année	Capital	Intérêts	Remb. total	Solde - 1 an	solde + 1 an
80 000,00	2022-2023	-	2 476,90	2 476,90	-	80 000,00
80 000,00	2.023	-	990,76	990,76	11 379,51	68 620,49
80 000,00	2.024	11 379,51	1 884,98	13 264,49	15 504,26	53 116,23
68 620,49	2.025	15 504,26	1 521,22	17 025,48	15 891,84	37 224,39
53 116,23	2.026	15 891,84	1 133,64	17 025,48	16 289,13	20 935,26
37 224,39	2.027	16 289,13	736,35	17 025,48	16 696,35	4 238,91
20 935,26	2.028	16 696,35	329,13	17 025,48	4 238,91	-
4 238,91	2.029	4 238,91	17,46	4 256,37	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

REMBOURSEMENT DE L'EXERCICE

Solde début	Année	Capital	Intérêts	Remb. total	Solde - 1 an	solde + 1 an
80 000,00	2.024	11 379,51	1 884,98	13 264,49	15 504,26	53 116,23

TOTAUX **80 000,00** **9 090,44** **89 090,44**

RESULTAT FISCAL

RESERVES

Bénéfices réservés imposables

Réserves incorporées au capital et prime d'émission (+/-)
 Quotité imposable des plus-values de réévaluation
 Réserve statutairement indisponibles
 Réserves indisponibles
 Réserves disponibles
 Bénéfice (perte) reporté(e) (+/-)
 Réserves de liquidation
 Provisions imposables

Au début de la période imp.	A la fin de la période imp.
--------------------------------	--------------------------------

1001	-	-
1004	-	-
1006	500,00	500,00
1006	-	-
1007	-	-
1008	- 537 776,36	- 594 271,40
1012	-	-
1009	-	-

Autres réserves figurant au bilan

Description
 Autres réserves figurant au bilan

1010	-	-
	-	-

Autres réserves imposables

Description
 Autres réserves figurant au bilan

1011	-	-
	-	-

Réserves occultes

Réductions de valeur imposables
 Excédents d'amortissements
 Autres sous-évaluations d'actif
 Surestimation du passif

1020	-	-
1021	-	-
1022	-	-
1023		

RESERVES IMPOSABLES

1040	- 537 276,36	- 593 771,40
------	--------------	--------------

Majoration de la situation de début des réserves

Plus-values sur actions et parts
 Reprise de RV s/ actions & parts antér. imposées en DNA
 Exonération définitive tax-shelter agréés audiovisuelles
 Exonération définitive tax-shelter agréés scéniques
 Exonération subsides et primes en capital et int. Régionaux
 Déduction majorée amortissements bornes de recharges
 Déduction majorée frais de port librairies de presse
 Déduction majorée programme de facturation électronique
 Correction négative Régime Diamant
 Autres : DNA véh. mixtes nég. et remb. impôts ex. ant.
 Diminution situation début des réserves - Trf intra-groupe (-)
 Diminution situation début des réserves -Autres (-)

1051	-	
1052	-	
1053	-	
1059		
1054	-	
1065		
1072		
1073	-	
1057		
1056	205,80	
1067		
1061	-	

RESERVES IMPOSABLES après situation début réserves

1070	- 537 070,56	
------	--------------	--

BENEFICES RESERVES IMPOSABLES - A REPORTER

- 56 700,84

BENEFICES RESERVES EXONERES

Réd de valeur sur créances commerciales
 Provisions pour risques et charges
 Plus-values exprimées mais non réalisées
 Taxation étalée des plus-values sur certains titres
 Taxation étalée des plus-values sur immob. corp./incorp.
 Réserve d'investissement
 Réserve de reconstitution
 Œuvres audiovisuelles agréées tax-sheller
 Autres éléments exonérés

1101	-	-
1102	-	-
1103	-	-
1111	-	-
1112	-	-
1121	-	-
1129		
1122	-	-
1124	-	-

TOTAUX

-

RESULTAT FISCAL

BENEFICES RESERVES IMPOSABLES - REPORT

- 56 700,84

DEPENSES NON ADMISES

1240 7 022,74

Impôts non déductibles		1201	-
Impôts			-
Précompte mobilier			-
Impôts, taxes et rétribution régionaux		1202	-
Amendes pénales et confiscations		1203	1 824,14
Taxes annuelles ets crédits, les OPC et entreprises assurances		1245	-
Taxe sur l'embarquement dans un aéronef		1246	-
Pensions et cotisations pour pensions non déductibles		1204	-
Frais de voitures et moins-values sur véhicules		1205	-
Frais de voiture à concurrence d'une quotité de l'ATN		1206	-
Frais de réception et cadeaux d'affaires ..	50,00%	1207	650,55
Frais de restaurants non déductibles	31,00%	1208	254,17
Frais de vêtements non spécifiques		1209	-
Intérêts exagérés		1210	-
Intérêts relatifs à une partie de certains emprunts		1211	-
Surcoûts d'emprunt non déductibles		1262	-
Avantages anormaux et bénévoles		1212	-
Avantages sociaux		1214	193,43
Avantages de titres-repas, chèques sport/culture ou éco-chèques		1215	4 100,45
Libéralités		1216	-
Réductions de valeur et moins-values sur actions et parts		1217	-
Escomptes non déductibles en charge sur des immo. non amort. ou fin.		1243	-
Reprises d'exonérations antérieures		1218	-
Participation des travailleurs		1233	-
Indemnité pour coupon manquant		1220	-
Frais œuvre audiovisuelle agréée tax-shelter		1232	-
Primes, subsides en capital et en intérêts régionaux		1222	-
Indemnités payées exécution d'une convention de déduction d'intérêts		1263	-
Indemnités payées exécution d'une convention de transfert intra-groupe		1264	-
Dépenses pour l'augmentation de l'indemnité kilométrique CCT 164		1251	
Dépenses pour l'augmentation de l'indemnité kilométrique domicile-travail		1252	
Coûts de distribution relatifs à la livraison de journaux		1253	
Intervention de l'employeur dans un abonnement de train		1254	
Autres dépenses non admises		1239	

DIVIDENDES DISTRIBUES

-

Dividendes ordinaires	-
Acquisition d'actions ou parts propres	-
Décès, démission ou exclusion d'un associé	-
Partage de l'avoir social qui résulte d'une diminution de la réserve de liquidation	-
Partage de l'avoir social après déduction de la partie qui résulte d'une rés. de liquidat°	-

BENEFICE SUBSISTANT - A REPORTER

- 49 678,10

RESULTAT FISCAL

BENEFICE SUBSISTANT - REPORT

- 49 678,10

BASE IMPOSABLE MINIMUM (repris ultérieurement)

-

DNA S/avantages en nature voiture

-

Autres :

-

ELEMENTS TAXABLES DISTINCTEMENT

-

Prélèvements sur réserves immunisées

-

Autres :

-

BENEFICE SUBSISTANT AVANT DEDUCTIONS

- 49 678,10

BENEFICES ETRANGERS

-

DEDUCTIONS DIVERSES DE L'EXERCICE

-

Eléments non imposables - Dons

-

Eléments non imposables - Autres

-

Revenus définitivement taxés et revenus mobiliers exonérés

(Détail ci-après)

-

Déduction pour revenus de brevets

-

Déduction pour revenus d'innovation

-

Déduction du transfert intra-groupe

-

DEDUCTIONS POUR INVESTISSEMENTS

-

Base :

Deduc. Total :

2837274,00%

Report exercice antérieur

~~Base :~~~~Deduc. Total :~~

-

Autres investissements neufs - PME - 2024

8,00%

-

-

-

Investissements numériques - PME - 2025

15,50%

-

-

-

A reporter sur l'exercice suivant

~~Base :~~~~Deduc. Total :~~

-

REVENUS DEFINITIVEMENT TAXES DEDUITS

(Dédit ci-avant)

-

Revenus définitivement taxés reportés

-

Revenus définitivement taxés de la période

-

Revenus définitivement taxés à reporter

-

BENEFICE SUBSISTANT - A REPORTER

- 49 678,10

RESULTAT FISCAL**BENEFICE SUBSISTANT - REPORT****- 49 678,10****DEDUCTIONS DIVERSES ANTERIEURES ET/OU A REPORTER (hors DPI)****-**

Dédution pour revenus d'innovation reportée

Report ex. préc.

A reporter

Pertes

Dédution capital à risque reportée de manière illimitée

Dédution capital à risque reportée de manière limitée

-	-	-
635 308,35	684 986,45	
-	-	-

BENEFICE SUBSISTANT APRES DEDUCTIONS**- 49 678,10****BASE IMPOSABLE MINIMUM** (report antérieur)**-**

DNA S/avantages en nature voiture

Autres :

-
-

BASE IMPOSABLE GLOBALEMENT**-****BASE IMPOSABLE DISTINCTEMENT****-****INFORMATIONS FISCALES****RESERVES DE LIQUIDATIONS**

Réserve constituée dans l'exercice

Réserves constituées exercices précédents

Période 0

Période -1

Période -2

Période -3

Période -4

Période -5

Période -6

Constitutions

Prélèvements

A reporter

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

DETAILS DES PROVISIONS

	Description	Début exercice	Diminution	Augmentation	Fin exercice
Provision 1	-	-	-	-	-
Provision 2	-	-	-	-	-
Provision 3	-	-	-	-	-
Provision 4	-	-	-	-	-
Provision 5	-	-	-	-	-
Provision 6	-	-	-	-	-
Provision 7	-	-	-	-	-
Provision 8	-	-	-	-	-
Provision 9	-	-	-	-	-
Provision 10	-	-	-	-	-

TAUX D'IMPOT

LEGISLATION : Articles 215 et suivants du Code des Impôts sur les Revenus 1992.

Le taux d'impôt des sociétés est fixé à 25 p.c.

Pour les sociétés qui ne sont pas exclues par les conditions suivantes, le taux de l'impôt est réduit à 20 p.c. sur la première tranche de 0 à 100.000 euros.

Condition 1 : Critère de taille

La société dépasse-t-elle les critères pour être considérée comme une petite société sur base de l'article 1:24, §§ 1er à 6 du Code des Sociétés et Associations ?

(Critères standards : Travailleurs 50 - Chiffre d'affaires annuel 9.000.000 euros - Total du bilan 4.500.000 euros) (Critères groupes : Travailleurs 250 - Chiffre d'affaires annuel 34.000.000 euros - Total du bilan 17.000.000 euros)

Choix réponse ↓

Réponse : Non

[Veuillez passer à la condition suivante](#)

Condition 2 : Détention

La société détient-elle des actions ou parts dont la valeur d'investissement excède 50 p.c., soit de la valeur réévalué du capital libéré, soit du capital libéré augmenté des réserves taxes et plus-values comptabilisés.

La valeur des actions ou part et le montant du capital libéré, des réserves et des plus-values sont à envisager à la date de clôture des comptes annuels de la société détentrice des actions ou parts ? Pour déterminer si la limite de 50 p.c. est dépassée, il n'est pas tenu compte des actions ou parts qui représentent au moins 75 p.c. du capital libéré de la société qui a émis les actions ou parts.

Choix réponse ↓

Réponse : Non

[Veuillez passer à la condition suivante](#)

Condition 3 : Actionnariat

La société est-elle une société dont les actions ou parts représentatives du "capital" sont détenues à concurrence d'au moins la moitié par une ou plusieurs autres sociétés ?

Choix réponse ↓

Réponse : Non

[Veuillez passer à la condition suivante](#)

Condition 4 : Rémunérations

La société est-elle une société qui n'allouent pas à au moins un dirigeant d'entreprise visé à l'article 32 une rémunération à charge du résultat de la période imposable au moins égale à 45.000 euros à partir de la cinquième période imposable depuis sa constitution ou depuis la date de départ d'une activité exercée antérieurement en personne physique ? Lorsque la rémunération est inférieure à 45.000 euros, cette rémunération à charge du résultat de la période imposable doit être égale ou supérieure au revenu imposable de la société.

Choix réponse ↓

Réponse : Oui

Société exclue du taux réduit

Début IPP : -

Condition 5 : Type de société

La société est-elle une société d'investissement, une société immobilière réglementée, une société d'investissement à capital fixe en biens immobiliers ou un organismes de financement de pensions ?

Choix réponse ↓

Réponse : Non

Taux réduit applicable

TAUX D'IMPOT

TAUX PLEIN

CALCUL D'IMPOT

BASE IMPOSABLE (globalement et distinctement)

-

IMPOT DE BASE

Taux réduit (de 0 à 100.000 €)
Taux plein
Taux d'imposition distinct

Taux	Bases	Impôts
20,00%	-	-
25,00%	-	-
33,99%	-	-

IMPOT DE BASE

-

COTISATION DISTINCTE ESTIMEE SUR RESERVE DE LIQUIDATION

Base d'imposition

Bénéf. Réserve

10,00%	-	-
--------	---	---

COTISATION DISTINCTE

-

VERSEMENTS ANTICIPES & PRECOMPTE MOBILIER

Absence de majoration trois premiers exercices d'imposition :

Avant exercice 2022

Non

	Bonification	Taux	Versements
VA 1	-	12,00%	-
VA 2	-	10,00%	-
VA 3	-	8,00%	-
VA 4	-	6,00%	-

Total versements anticipés
Majorations (si (*) = NON)
Crédit d'impôt
Précompte mobilier

9,00%

-
-
-
-

SOLDE IMPOTS ESTIMES

Sans rés. Liq. : →

-

-

INFORMATIONS DECLARATION ISOC

La société est-elle liée à une ou plusieurs autres sociétés au sens du CSA

Nombre de travailleurs moyens occupés

Chiffre d'affaires hors TVA

Total du bilan

La société répond pour la dernière période imposable aux critères de petite société

La société répond pour l'avant dernière période impos. aux critères de petite société

Annexe n° 270 MLH à compléter - Informations relatives aux loyers

Non
-
226 415,13
243 142,45
Oui
Oui
Oui

INFORMATIONS BNB

Dettes échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an et moins de 5 ans à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

15 504,26
53 116,23
-

WILFRIED SC ©

Bilan au 31/12/2024

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS & INVESTISSEMENTS

2024

Exercice	Fact n°	Date	Taux	Jours	Nature	Invest antérieurs	Invest. exercice	Amort. anciens	Amort exercice	Total amort.	Valeur résid.
----------	---------	------	------	-------	--------	-------------------	------------------	----------------	----------------	--------------	---------------

o = DPI à appliquer

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Création conception/logo

-	2017	1	1-07-17			Création et conception	25 500,00		25 500,00		25 500,00	
-	2019	2	30-06-19			Frais de lancement	6 660,00		6 660,00		6 660,00	
-	2023	88	23-10-23	20%	366	Développement site	5 480,00		210,19	1 096,00	1 306,19	4 173,81
-												

Totaux :	Création conception/logo						37 640,00	-	32 370,19	1 096,00	33 466,19	4 173,81
-----------------	---------------------------------	--	--	--	--	--	------------------	----------	------------------	-----------------	------------------	-----------------

TOTAUX	21						37 640,00	-	32 370,19	1 096,00	33 466,19	4 173,81
---------------	-----------	--	--	--	--	--	------------------	----------	------------------	-----------------	------------------	-----------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MOBILIER ET MATERIEL ROULANT

Matériel informatique

-	2020	265	18-03-20			Lenovo Ideapad C340	453,72		453,72		453,72	
-												

Totaux :	Matériel informatique						453,72	-	453,72	-	453,72	-
-----------------	------------------------------	--	--	--	--	--	---------------	----------	---------------	----------	---------------	----------

TOTAUX	24						453,72	-	453,72	-	453,72	-
---------------	-----------	--	--	--	--	--	---------------	----------	---------------	----------	---------------	----------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aménag. locaux loués professionnels

-	2022	8	19-07-22	10%	366	Peinture	3 425,00		498,27	342,50	840,77	2 584,23
-												

Totaux :	Aménag. locaux loués professionnels						3 425,00	-	498,27	342,50	840,77	2 584,23
-----------------	--	--	--	--	--	--	-----------------	----------	---------------	---------------	---------------	-----------------

TOTAUX	26/27						3 425,00	-	498,27	342,50	840,77	2 584,23
---------------	--------------	--	--	--	--	--	-----------------	----------	---------------	---------------	---------------	-----------------

WILFRIED SC ©

Bilan au 31/12/2024

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS & INVESTISSEMENTS

2024

Exercice	Fact n°	Date	Taux	Jours	Nature	Invest antérieurs	Invest. exercice	Amort. anciens	Amort exercice	Total amort.	Valeur résid.
o = DPI à appliquer											

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill & autre immobilisations incorporelles

Création conception/logo	37 640,00		32 370,19	1 096,00	33 466,19	4 173,81
TOTAUX 21	37 640,00	-	32 370,19	1 096,00	33 466,19	4 173,81

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Mobilier et matériel roulant

Matériel informatique	453,72		453,72		453,72	
24	453,72	-	453,72	-	453,72	-

Autres immobilisations corporelles

Aménag. locaux loués professionnels	3 425,00		498,27	342,50	840,77	2 584,23
26/27	3 425,00	-	498,27	342,50	840,77	2 584,23

TOTAUX 22/27	3 878,72	-	951,99	342,50	1 294,49	2 584,23
--------------	----------	---	--------	--------	----------	----------